

Délégation "Enjeux du développement durable"

3 décembre 2009

Contribution de Jean-Charles ABBÉ

Réflexions à propos de la contribution de Jean-Pierre Le Roy, sur la promotion des voitures électriques

Les réflexions de J.P. Leroy sur la production d'électricité en liaison avec le développement des voitures électriques sont tout à fait pertinentes. L'audition de R. Dantec prônant le tout électrique ne fait que renforcer la pertinence de ses propos. Il me semble cependant qu'un aspect a été oublié relatif à la mise en valeur du petit éolien, éventuellement couplé à du photovoltaïque.

En évoquant l'éolien, apparaît immédiatement l'image de ces grands moulins battant des ailes dans nos campagnes. Peu de gens sont conscients que la production disponible sur le réseau ne représente en gros, sur une base annuelle, que 20 % de la puissance installée, notamment en raison des pertes cumulées associées aux diverses opérations de traitement de mise en forme du courant produit afin de le rendre compatible avec les caractéristiques très strictes du courant disponible sur le réseau et du transport sur les lignes. À bien y réfléchir, pour beaucoup d'usages, ces caractéristiques présentent peu d'intérêt, c'est le cas notamment pour tous les usages "thermiques" –chauffage d'habitations, d'eau sanitaire– ou pour la charge d'accumulateurs, l'eau chaude constituant elle-même un procédé de stockage d'énergie intéressant. C'est à ce niveau que le petit éolien –3 à 10 kW– peut trouver une place de choix. C'est ce qui est mis partiellement en œuvre sur les bateaux de plaisance. L'adjonction couplée de photovoltaïque permettrait d'accroître l'intérêt de tels dispositifs, lesquels pourraient être mis en place sur des toits ou des terrains de parkings pour la recharge des batteries des voitures électriques.

Ces petites installations pourraient probablement être utilisées pour produire de l'hydrogène pour utilisation dans des piles à combustibles, mais avec des contraintes techniques plus sévères. Nul doute que cette voie va connaître dans les prochaines années des développements importants.

Des installations de ce type existent déjà chez des particuliers, par exemple, à Machecoul, et également en milieu industriel, au sein de la société Abalone à Saint Herblain.